

**CONDITIONS DE PARTICIPATION  
«FORMATION CONTINUE «L'ESSENTIEL DES SERVICES  
INDUSTRIELS»»**



**Swisspower AG**  
Schweizerhof-Passage 7  
3011 Berne

Téléphone +41 44 253 82 11  
info@swisspower.ch  
www.swisspower.ch

En s'inscrivant à la formation continue « L'essentiel des services industriels », les participants acceptent les conditions suivantes :

**1. Organisateur**

L'organisateur de la formation continue est Swisspower AG, Schweizerhof-Passage 7, 3011 Berne.

**2. Inscription ferme**

L'inscription est ferme. La tenue de la formation continue reste sous réserve et n'aura lieu que si le nombre de participants est suffisant.

**3. Annulations et remplaçants**

Une annulation est possible sans frais jusqu'à 60 jours avant le début du cours.

En cas d'annulation entre 59 et 14 jours avant le début du cours, 50 % des frais de cours seront facturés.

En cas d'annulation à partir de 13 jours avant le début du cours ou en cas d'absence, 100 % des frais de cours seront facturés.

Des remplaçants peuvent être désignés à tout moment sans frais supplémentaires.

**4. Modifications et annulation par Swisspower**

Swisspower se réserve le droit de modifier le programme, les intervenants, le lieu ou les dates, pour autant que le caractère général de la formation continue soit préservé.

En cas d'annulation de la formation, les frais de participation déjà payés seront remboursés. Toute autre prétention est exclue.

**5. Photos et images**

Des photos peuvent être prises pendant la formation. Les participants acceptent que ces images puissent être utilisées par Swisspower à des fins de communication et de marketing.

**6. Protection des données et liste des participants**

Les participants acceptent que leur nom, leur entreprise, leur fonction et leur adresse e-mail soient communiqués aux autres participants à la formation continue.

**7. Conditions de paiement**

La facture est établie avant le début du cours. Le délai de paiement est de 30 jours. La participation est subordonnée au paiement intégral des frais d'inscription.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION  
«FORMATION CONTINUE «L'ESSENTIEL DES SERVICES  
INDUSTRIELS»»**



**8. Droit applicable et for juridique**

Le droit suisse s'applique. Le for juridique est Berne.